

**Plan Départemental de développement de la citoyenneté
et d'affirmation des valeurs républicaines
2019-2021**

Sommaire :

Introduction

- 1. Une démarche d'évaluation, de progression continue et d'actualisation**
 - 1.1 La démarche du plan citoyenneté
 - 1.2 Un cadre législatif qui évolue
 - 1.3 Une démarche bilan/prospective en interne et avec les partenaires

- 2. Le bilan du plan citoyenneté de 2016**
 - 2.1 L'amélioration de la démocratie participative par la mise en œuvre d'actions concrètes
 - 2.2 Un soutien appuyé au devoir de mémoire
 - 2.3 La mobilisation des acteurs essonniers pour faire du développement de la citoyenneté une cause commune sur le territoire
 - 2.4 Focus sur la mise en œuvre de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes (EFH)

- 3. Une stratégie renouvelée et renforcée**

Les axes et objectifs du plan citoyenneté 2019 – 2021 :

1. Participer à l'éducation à la citoyenneté des jeunes générations
2. Développer les valeurs du pacte Républicain
3. Promouvoir la démocratie participative dans la mise en œuvre des politiques publiques
4. Faire vivre le devoir de mémoire



Introduction

➤ **La citoyenneté, acte de transmission en direction des jeunes, devoir de mémoire**

La citoyenneté est ce qui caractérise l'appartenance à la nation. Elle implique un acte de transmission en direction des jeunes générations. Elle suppose également des actes concrets pour faire vivre le devoir de mémoire. Ce sont aussi des droits essentiels et des exigences (devoirs).

➤ **La citoyenneté, démarche d'engagement dans la société**

Le Conseil départemental a nettement marqué sa volonté de faire participer les Essonnais à la construction de l'avenir du département, notamment par la démarche Terre d'Avenirs, l'écriture d'un Livre blanc, des rencontres et des ateliers, ou encore par l'organisation d'un hackathon. Il a également voté une politique jeunesse, construite à partir de la parole des jeunes, qui facilite, encourage et accompagne la volonté de ces jeunes dans leur engagement auprès des autres. L'Essonne compte aujourd'hui entre 18 000 et 20 000 associations, et près de 200 000 bénévoles, c'est donc également en encourageant et en soutenant le tissu associatif que le Conseil départemental démontre au quotidien son attachement à l'engagement citoyen.

➤ **La citoyenneté, la lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes**

Les rapports et les études menés au niveau national sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur les actes racistes, antisémites, et sur l'homophobie se succèdent les uns aux autres et continuent de mettre en avant la nécessité de mener et d'animer, en tant que collectivité territoriale, une politique de citoyenneté active :

- 21,8 % des plaintes déposées auprès du Défenseur des Droits en 2017 concernaient une discrimination liée au handicap, 17,6 % étaient liées aux origines¹.
- 54 % des femmes sont bénéficiaires du RSA contre 46 % des hommes en 2015²
- Les PDG, et, plus largement, les membres des exécutifs des entreprises françaises ou européennes sont quasiment exclusivement de sexe masculin (3 % de femmes PDG en France)³
- 1 femme décède tous les trois jours sous les coups de son conjoint.

¹ Données issues du rapport 2017 du Défenseur des Droits

² Données issues de l'enquête DRESS sur les allocations du minimum vieillesse

³ Source : commission européenne, édition 2017 des Chiffres-clés "Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

I. Une démarche d'évaluation, de progression continue et d'actualisation

a. La démarche du plan citoyenneté

Le Conseil départemental a adopté lors de l'Assemblée départementale du 27 juin 2016 un premier plan citoyenneté.

Ce dernier avait été motivé par le souhait du Département de conduire des politiques publiques cohérentes, de promouvoir l'équilibre entre les devoirs et les droits, de mettre en place une gouvernance participative et de se positionner en tant que partenaire des collectivités territoriales dans les domaines de la citoyenneté, tels que la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes /homme, la laïcité, le vivre ensemble et le devoir de mémoire.

Les orientations du plan citoyenneté alors mises en avant et traduites en 29 fiches actions étaient les suivantes :

- faire de la participation citoyenne un enjeu de démocratie territoriale,
- mobiliser les corps intermédiaires dans des actions citoyennes,
- agir pour une égalité effective sur l'ensemble du territoire,
- responsabiliser les citoyens et plus particulièrement les collégiens et les jeunes,
- soutenir le devoir de mémoire,
- améliorer le vivre ensemble par la promotion de la laïcité et la lutte contre les radicalisations.

b. Un cadre législatif qui évolue

La Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté présente des actions concrètes notamment autour des sujets sociétaux telles que l'émancipation des jeunes, la citoyenneté et la participation, la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre le sexisme.

Par ailleurs, les mouvements spontanés nationaux et internationaux nous démontrent que nombre de citoyens souhaitent participer plus directement aux décisions politiques. Les formes actuelles de participation doivent être développées.

Ce besoin de participer à l'élaboration même des politiques, conforte le Département dans l'idée de mener des politiques adaptées aux réalités de l'Essonne, dans ses diversités.

Fort de ces trois années de mises en œuvre du plan citoyenneté et conforté par les orientations nationales - les orientations phares de la loi citée ci-dessus et d'autres politiques nationales - une démarche de bilan à mi-mandat a été engagée.

c. Une démarche bilan/prospective en interne et avec les partenaires

La démarche d'élaboration de la refonte du plan citoyenneté a répondu à plusieurs enjeux :

Enjeux stratégiques

- faire de la citoyenneté une cause commune sur le territoire et au sein de l'institution,
- réaffirmer la place du Département sur des enjeux de société transversaux portés par plusieurs politiques publiques (citoyenneté, jeunesse, éducation, sport, culture...).

Enjeux opérationnels

- associer les acteurs du département à l'élaboration de la version actualisée du plan et à sa mise en œuvre partagée en tenant compte des spécificités du territoire,
- faire du plan citoyenneté un outil transversal de développement de la citoyenneté en associant étroitement les directions concernées au bilan et aux nouvelles perspectives d'actions.

Cette démarche s'est donc pleinement inscrite dans :

- une approche territoriale et partenariale avec une consultation des acteurs locaux, par territoire d'action départementale, visant à répondre au mieux aux besoins spécifiques des territoires,
- une approche transversale, associant les directions du Conseil départemental, pour une élaboration partagée et une mise en œuvre opérationnelle du plan.

Sur la base d'une première analyse du plan adopté en 2016, et dans la perspective d'un plan plus resserré et encore plus dynamique, quatre axes ont structuré la réflexion :

- L'éducation à la citoyenneté,
- l'égalité,
- la laïcité,
- le devoir de mémoire

✓ **Gouvernance et pilotage de la démarche**

Deux instances ont été créées :

- Pilotage décisionnel : création d'un comité stratégique, présidé par Alexandre Touzet. Cette instance a été chargée de valider les éléments de bilan, les propositions émises lors des groupes de travail thématiques et les futures orientations du plan.
- Pilotage opérationnel : création d'un comité technique, piloté par la Direction Citoyenneté Jeunesse et Vie Associative (DCJVA), composé des directions générales adjointes et directions concernées et associant un référent « plan citoyenneté » désigné par chacune des directions, qui a pour missions :
 - La coordination de la phase de bilan,
 - l'élaboration des propositions et perspectives d'action, au regard du bilan et des axes de travail fixés par le comité stratégique,
 - le suivi du plan.

Ces deux instances conserveront leur rôle respectif sur la période 2019-2021 du plan, pour permettre :

- de renforcer la dimension transversale du plan,
- d'assurer sa coordination et son suivi dans la durée,
- de rendre plus efficace et plus lisible l'action du Département.

✓ **Une démarche partagée avec les partenaires**

Ces quatre axes ont constitué les sujets des groupes de travail, qui se sont réunis de juin à octobre 2018 sur le territoire essonnien. Leur composition a permis d'associer et de s'appuyer sur les collectivités du réseau citoyen et les associations partenaires financées au titre des projets citoyenneté.

Le groupe de travail « éducation à la citoyenneté », réuni à Chamarande le 22 juin 2018, a permis aux participants de prendre connaissance d'actions conduites sur le territoire, dans le but de sensibiliser les jeunes générations à l'engagement citoyen. Les projets portés par les communes d'Itteville et de Saint-Germain-lès-Arpajon ont ainsi pu apporter un éclairage sur la création et le fonctionnement d'un conseil municipal des enfants ou des jeunes, facteurs importants d'éducation à la citoyenneté.

Le groupe de travail « Laïcité » s'est réuni à Igny le 17 septembre 2018. Par les témoignages des villes d'Evry et d'Igny, et de l'association « La voix des jeunes », les participants ont pu découvrir les outils créés par ces trois structures pour promouvoir la laïcité, sensibiliser les citoyens et former les personnels. Au regard de l'intérêt des participants, le partage d'outils et l'échanges d'expériences sont des axes de travail qui seront développés dans les fiches actions ci-annexées.

Les groupes de travail « Egalité » et « prévention et lutte contre les discriminations », qui se sont tenus respectivement le 8 octobre 2018 à Brunoy et le 18 octobre 2018 à Limours, ont mis en exergue la nécessité de sensibiliser à l'égalité, dès le plus jeune âge, afin de prévenir les préjugés et stéréotypes. Les outils de sensibilisation réalisés par les villes d'Igny et de Varennes-Jarcy, ainsi que par les associations Arkéomédia et Ya Fouei, ont permis aux participants d'identifier les actions pouvant être conduites sur les territoires.

Le travail de mémoire a quant à lui été abordé lors des Assises des anciens combattants, réunies le 11 octobre à l'Assemblée départementale. Cette rencontre a notamment permis de pointer une nette différence dans la participation des jeunes générations aux cérémonies commémoratives. Dans les communes de petites tailles où les établissements scolaires sont peu nombreux, les relations de proximité entre élus, associations d'anciens combattants et écoles favorisent la présence régulière des enfants aux cérémonies. Un travail de réflexion sera engagé avec l'Office national des anciens combattants (ONAC) et les services de l'Education nationale, visant à optimiser les actions de sensibilisation organisées par les associations auprès des jeunes générations.

Les différents groupes de travail mis en place ont mis en exergue que même si les sujets de préoccupation et l'intérêt qui leur est porté étaient les mêmes dans le nord et dans le sud Essonne, la manière de les travailler pouvait être différente, notamment en raison des ressources du territoire et de celles des collectivités.

Par ville, le nombre de collèges et d'écoles, lieux ressources d'actions citoyennes, ne sont pas les mêmes dans le sud et le nord Essonne. Le lien avec les élus est ainsi bien souvent différent selon que l'on habite une petite ville plutôt rurale, ou une ville à densité urbaine importante.

Aussi, le Conseil départemental, dans sa volonté de mettre en place une politique de citoyenneté cohérente et équitable sur l'ensemble du territoire, s'engage à veiller, pour l'ensemble des actions du plan citoyenneté, à prendre en compte les spécificités de notre département (ruralité, quartiers en politique de la ville, villes universitaires..).

✓ **Une démarche transversale avec les directions départementales**

C'est à la fois dans le cadre des instances de pilotage et lors de rencontres bilatérales que les directions ont été associées à l'élaboration des nouvelles perspectives du plan. Ces rencontres ont permis d'identifier des actions dont la dimension transversale en termes de citoyenneté permettait de les intégrer au plan.

En outre, l'adaptation du plan a également été pensée en cohérence avec l'évolution des politiques menées par le Département et notamment avec le schéma directeur de sécurité et de prévention de la délinquance, adopté le 19 novembre 2018.

Il a été convenu de nommer un référent « plan citoyenneté » par direction pour permettre de faire perdurer le dynamisme de la démarche enclenchée et d'assurer sa transversalité.

II. Le bilan du plan citoyenneté de 2016

2.1 L'amélioration de la démocratie participative par la mise en œuvre d'actions concrètes

Partant du constat de la méconnaissance par les citoyens des politiques publiques mises en œuvre par le Département et de leur défiance vis-à-vis de l'action publique, plusieurs actions ont été réalisées. Elles visaient trois objectifs principaux :

- favoriser la proximité et les échanges entre les élus départementaux et les citoyens dans l'espace public et numérique,
- contribuer à renforcer des liens de confiance entre les élus, les forces vives du département et les citoyens,
- faire participer les citoyens à l'élaboration des politiques publiques.

Parmi les actions mises en œuvre, peuvent être mises en exergue :

La démarche « Essonne Terre d'avenirs » :

Depuis novembre 2017, cette démarche invite les Essonniens à réfléchir à l'Essonne de demain. 40 ambitions d'avenir ont émergé de ces échanges. Des rencontres thématiques avec les citoyens ont été organisées pour créer une dynamique partenariale et recueillir leurs avis et propositions.

Les réunions publiques aux thématiques variées (agriculture de demain, logement, mobilité, santé-vieillessement, culture-sport-loisirs, réchauffement climatique, éducation et formation) « Parlons de notre avenir » se sont ainsi déroulées de mars à juin 2018. Tous les Essonniens étaient conviés à ces rencontres organisées par territoire d'action départementale, (invitation dans chaque foyer, affiches abribus, relais de l'information sur le site internet de la collectivité et les réseaux sociaux).

Le contenu des échanges a permis d'alimenter le « Livre Blanc 2040 : 40 ambitions pour l'Essonne ». Ce dernier se compose d'une première partie sur la vision du territoire à 2040 et d'une seconde partie sur les 40 « ambitions d'avenir ».

Ces « ambitions d'avenir » se déclinent en objectifs à court, moyen et long termes et en actions.

Cette démarche participative a été complétée par :

- **un questionnaire prospectif** sur les tendances à l'œuvre en Essonne à l'attention des forces vives du territoire (élus, entreprises, associations, agents publics...)
- **et une consultation des Essonniens** sur le Livre Blanc afin de définir leurs ambitions prioritaires.

Quelques chiffres	Questionnaire prospectif : 945 réponses. Consultation des Essonniens en septembre 2018 : 3 339 personnes se sont exprimées.
-------------------	--

47

L'installation du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, organe de représentation des acteurs de la politique autonomie, en 2017. Son rôle est de renforcer la démocratie participative au niveau local et de faciliter la co-construction des politiques publiques territoriales en concertation avec les usagers et leurs proches, les représentants institutionnels locaux et les professionnels du secteur de l'âge et du handicap. Cette instance permet d'allier l'expérience des usagers à l'expertise des professionnels afin d'évaluer les besoins puis de proposer des initiatives adaptées.

La pérennisation de l'action du Conseil économique, social et environnemental de l'Essonne (CESEE) pour mieux répondre aux préoccupations des citoyens

L'action du CESEE est un levier efficace pour contribuer à retisser les liens de confiance entre les élus, les forces vives du département et les citoyens.

Sa mission : plateforme de réflexion composée de 72 membres, acteurs représentatifs de la société dans ses différentes composantes, elle a pour mission d'exprimer de façon autonome, dans la concertation la plus large possible, des avis, recommandations et/ou propositions. Sous forme de délibérations adoptées en séance plénière, ils sont destinés à éclairer le Conseil départemental et tous les acteurs publics et privés concernés par un développement harmonieux de l'Essonne et qui concourent à l'émancipation et l'épanouissement de tous les Essonnais.

Quelques chiffres	5 thématiques traitées depuis 2016 ayant donné lieu à des délibérations : <ul style="list-style-type: none">- Comment se déplacer, partout, durablement et de façon innovante en Essonne ?- Comment améliorer l'offre et la qualité de logement en Essonne ?- Comment créer des emplois en Essonne pour les Essonnais ?- Comment mieux vivre ensemble en Essonne ?- Quelle école demain, pour quelle réussite ?
--------------------------	---

La participation des jeunes à l'élaboration de la politique Jeunesse

En octobre 2017, le Département a adopté la nouvelle politique jeunesse « Tremplin citoyen ». Celle-ci a été élaborée en concertation avec les acteurs du territoire, mais également grâce à la parole des jeunes, recueillie à travers des rencontres et un questionnaire en ligne.

Cette consultation a permis de construire cette politique au regard des priorités identifiées.

Quelques chiffres	8 réunions publiques et un questionnaire en ligne en direction des 17-25 ans Recueil de l'expression de plus de 600 jeunes à travers les consultations
--------------------------	---

Des visites de l'Assemblée départementale pour une meilleure connaissance de notre institution

Le rôle des institutions et leurs compétences sont souvent méconnus des citoyens, en particulier des jeunes. L'exercice de la citoyenneté, et plus spécifiquement celui du vote, nécessite une maîtrise des lieux dans lesquels la démocratie s'exerce de façon concrète.

Des visites de l'Assemblée départementale sont ainsi organisées tout au long de l'année, en présence d'un élu ou d'une élue du canton, qui présente aux visiteurs l'histoire et le fonctionnement de notre institution.

Quelques chiffres	Sur la période 2016-2018 <ul style="list-style-type: none">✓ Scolaires : 1 150 jeunes reçus (majoritairement des collégiens)✓ Adultes : 205 visites (associations, groupes de séniors)
--------------------------	--

L'appui des nouvelles technologies à la participation des citoyens

Pour répondre à l'usage constant des nouvelles technologies par les citoyens, les Essonniens peuvent réagir et donner leur avis sur les réseaux sociaux, grâce aux pages Facebook (<https://www.facebook.com/CDEssonne/>), Twitter (<https://twitter.com/cdessonne>), Instagram (<https://www.instagram.com/cdessonne>), YouTube (https://www.youtube.com/channel/UCeZUCNsshNxybLKNYNrmYSg/featured?disable_polymer=1) et LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company-beta/9754134/>)

Ils ont également la possibilité d'écrire à l'institution par courriels via le site www.essonne.fr, qui sont dispatchés par secteur et traités par l'administration.

2.2 La mobilisation des acteurs essonniens pour faire du développement de la citoyenneté une cause commune sur le territoire

A travers son Plan citoyenneté, le Conseil départemental participe aux réponses apportées face à la crise de citoyenneté, mais il ne peut évidemment agir seul. Il a donc souhaité mobiliser les acteurs institutionnels et associatifs du territoire, en accompagnant et en soutenant leurs initiatives sur cette thématique. Ces acteurs sont en effet en mesure de proposer des actions répondant au mieux aux besoins spécifiques de leur territoire.

Le principe d'un soutien départemental aux structures par le biais d'un appel à projets, qui détermine des critères précis de financement des projets, a permis de développer des actions en cohérence avec les priorités départementales inscrites au plan et répondant aux besoins des territoires.

➤ Principales actions conduites :

- Dans le cadre du plan citoyenneté

La construction d'un partenariat spécifique avec les collectivités essonniennes autour du « réseau des collectivités citoyennes »

Cette action avait plusieurs objectifs :

- mobiliser les collectivités essonniennes par la création d'un réseau des collectivités citoyennes,
- susciter l'échange d'expériences et d'outils,
- soutenir les projets des collectivités autour de la citoyenneté, en privilégiant les actions conduites en direction du jeune public

Le réseau des collectivités citoyennes, créé le 9 mars 2017, compte aujourd'hui 23 collectivités adhérentes, dont 22 communes et 1 EPCI. Il répond à une demande exprimée par les collectivités et plus particulièrement les communes rurales, qui ne disposent pas toujours de moyens humains et financiers nécessaires à la mise en place d'actions spécifiques en matière de citoyenneté. Son développement sera poursuivi grâce à la mise en place « d'outils d'intéressement » dans une logique d'accompagnement renforcé des communes impliquées dans le réseau.

Les appels à projets lancés dès 2016 dans le cadre du Plan, ont permis aux collectivités d'être soutenues financièrement dans la réalisation de leurs projets traitant des thématiques suivantes :

- l'éducation à la citoyenneté et l'incitation à l'engagement citoyen,
- la connaissance des lois de la République et des institutions,
- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- la prévention et la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme,
- la promotion du devoir de mémoire,
- la promotion de la laïcité,
- la lutte contre les incivilités,
- le développement du vivre ensemble,
- le développement d'actions solidaires.

Quelques chiffres :	Depuis l'adoption du plan, 79 initiatives portées par les collectivités ont été financées à hauteur de 338 742 €
----------------------------	---

Un soutien constant aux acteurs associatifs

L'engagement des acteurs associatifs essonniers en matière de citoyenneté a été facilité par le lancement d'appels à projets sur les mêmes thématiques que les collectivités ; ils ont permis la concrétisation de nombreux projets.

On peut noter que l'éducation à la citoyenneté, l'égalité femmes/hommes et la prévention et la lutte contre les discriminations sont les thématiques qui ont fait l'objet de la majorité des actions mises en œuvre par les partenaires, s'adressant principalement aux enfants et aux adolescents.

Quelques chiffres :	338 projets soutenus dans le cadre des appels à projets pour un montant total de 1 147 264 €
----------------------------	---

La participation du Conseil départemental à la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme

Outre un soutien aux acteurs locaux dans le cadre des appels à projets, le Conseil départemental est engagé sur ces problématiques en sa qualité de membre du Comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations (CORA), présidé par le Préfet. A ce titre, notre institution a largement contribué à l'élaboration du Plan départemental 2016-2018, et plusieurs actions sont inscrites au Plan piloté par l'Etat.

C'est notamment le cas du Prix Ilan Halimi, organisé par le Conseil départemental de l'Essonne depuis 2014 à la mémoire du jeune Ilan Halimi, assassiné en janvier 2006 en raison de sa religion.

A la faveur du plan citoyenneté, le Conseil départemental a souhaité réaffirmer son attachement à ce Prix, afin d'encourager et accompagner les initiatives dans le domaine de la lutte contre l'antisémitisme mais aussi en faveur de la tolérance et l'amitié entre les religions. Le public « jeunes » a été particulièrement mobilisé avec notamment des plaques posées dans chaque collège lauréat.

Quelques chiffres :	Dotation globale de 27 000 € pour 1 association et 4 collèges lauréats du Prix Ilan Halimi au titre des années 2016 à 2018
---------------------	--



- Dans le cadre d'autres politiques publiques

La citoyenneté sous le prisme du développement durable

Des actions favorisant l'éco-citoyenneté sont déployées par le Département, tant en direction des Essonniens qu'en direction des agents de la collectivité, tels que :

- le concours actions pour la planète visant à valoriser et récompenser les initiatives des Essonniens
- les pratiques écoresponsables, le guide des éco-gestes à destination des agents de la collectivité

Des dispositifs spécifiques sont conduits en direction des collégiens, tels que :

- **les « Clubs Développement Durable »** dont les projets proposés par les établissements bénéficient de financements
- **Le projet Hackathon « collégiens et citoyens du monde »**, développé dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Département et les Conseils de cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel au Mali, réalisé en partenariat avec l'Atelier Canopé de l'Essonne. Les collégiens participant ont relevé le défi qui leur était proposé : **imaginer un jeu permettant de comprendre les inégalités à l'échelle du monde**. Une fois le jeu développé, édité et diffusé, les élèves en seront les ambassadeurs auprès des autres collèges du Département.

2.3 Un soutien appuyé au devoir de mémoire

La Nation se construit aussi par son histoire, ses moments les plus sombres comme les plus glorieux, c'est pourquoi transmettre aux jeunes générations la mémoire des conflits, de la résistance et de la déportation est indispensable.

Le Conseil départemental s'attache à entretenir le devoir de mémoire à travers sa politique spécifique dédiée au monde combattant, inscrite dans le plan citoyenneté.

Ce soutien se concrétise depuis plusieurs années par :

- un soutien financier accordé aux fédérations, délégations, unions départementales ou aux associations locales non représentées à l'échelon départemental,
- l'achat de drapeaux et de baudriers, afin de contribuer à l'organisation des commémorations.

A travers ces aides, le Conseil départemental accompagne les associations d'anciens combattants dans la mise en place d'actions destinées à :

- Favoriser le lien intergénérationnel et la transmission des valeurs portées par le monde combattant auprès des jeunes générations,
- développer la connaissance historique et le devoir de mémoire auprès des élèves des établissements scolaires du Département,
- encourager les projets d'envergure départementale, s'inscrivant dans le cadre du devoir de mémoire et destinés aux collégiens.

L'année 2018 marquant la fin du cycle mémoriel de la 1^{ère} guerre mondiale, le Conseil départemental a souhaité réaffirmer son attachement au devoir de mémoire, en donnant une ampleur particulière à des temps de recueillement et de commémoration, en contribuant plus spécifiquement à des projets et en renforçant son soutien au patrimoine mémoriel.

Il a également souhaité donner une visibilité accrue aux actions de commémoration, en contribuant à la réflexion et la production historique.

Dans ce cadre, plusieurs mesures ont été adoptées lors de l'Assemblée départementale du 26 mars 2018 :

- ✓ **Mise en valeur de contributions manuscrites de poilus** par l'organisation d'un colloque les 12 et 13 octobre 2018 à Etréchy,
- ✓ **soutien et mise en lumière particulière de la cérémonie commémorative départementale organisée le 10 novembre à Briis-sous-Forges**, haut-lieu du souvenir dans le département de l'Essonne (soutien technique et logistique à l'organisation de la veillée du 10 novembre et au spectacle son et lumière, sur la vie dans les tranchées),
- ✓ **soutien à la mobilisation des citoyens de demain aux devoirs de mémoire** : le Conseil départemental souhaitant inciter les conseils municipaux des enfants des villes de l'Essonne à participer aux différentes cérémonies commémoratives. Un drapeau français a donc été offert à chaque commune, avec l'objectif de valoriser la présence des enfants lors des cérémonies commémoratives, aux côtés de leurs aînés,
- ✓ **soutien à la préservation du patrimoine mémoriel des collectivités** spécifiquement à l'occasion de la célébration du centenaire de la Grande guerre. Ce soutien se traduit par une aide financière aux communes essonniennes pour la rénovation des monuments aux morts, afin de les aider à préserver le patrimoine mémoriel du territoire.

Quelques chiffres	196 drapeaux à destination des enfants offerts aux communes essonniennes 30 subventions pour rénovation ou création de monuments aux morts pour un montant total de 40 523€ 250 148 € de subventions versées aux associations d'anciens combattants de 2016 à 2018
--------------------------	---



2.4 Focus sur la mise en œuvre de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes (EFH) :

La politique d'égalité entre les femmes et les hommes a été pour une part mise en œuvre dans le cadre du plan citoyenneté, mais également grâce à des actions conduites à travers d'autres politiques publiques sectorielles.

Principales actions conduites :

A. Dans le cadre du plan citoyenneté :

- Soutien aux porteurs de projets EFH,
- actions de sensibilisation en direction des élus locaux,
- conventions triennales avec 6 associations départementales spécialisées,
- soutien au dispositif national « Téléphone pour les femmes en très grave danger »,
- formation des travailleurs sociaux à la problématique des violences à l'encontre des femmes,
- plan d'action 2016-2020 en faveur de l'égalité professionnelle

B. Dans le cadre d'autres politiques publiques :

- Actions de prévention, d'éducation sur les relations filles/garçons, d'éducation à la sexualité
- recherche action sur les violences conjugales dans le sud-Essonne,
- questionnaire sur les pratiques adressé aux professionnels des maisons départementales des solidarités, et traitant notamment de la problématique des violences conjugales,
- action « jeunes et femmes, des outils pour construire sa vie » portée par les missions locales,
- appel à projets « femmes et sport » lancé par la direction des sports,
- vote d'un schéma directeur « sécurité et prévention de la délinquance » à l'Assemblée départementale du 19 novembre 2018, renforçant l'aide aux victimes, la lutte contre les violences intrafamiliales, et la mise en œuvre d'actions pour lutter contre le cyber sexisme.

<p>Quelques chiffres</p>	<p>Sur la durée du plan :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 641 255 € versés aux associations départementales conventionnées dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et de l'accès aux droits ✓ 37 606 € destinés au dispositif « Téléphone pour les femmes en très grave danger »
--------------------------	--

Pour renforcer sa politique en la matière et sa lisibilité, l'Assemblée départementale a adopté le 19 novembre dernier **un plan spécifique « Egalité entre les femmes et les hommes 2019-2020 »**.

En interne, il vise à la mise en œuvre du plan égalité professionnelle voté en 2016. Il a également pour ambition de renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au sein de l'institution, notamment par un renforcement de la formation et de l'accompagnement des professionnels.

Sur le territoire, priorité est donnée à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi qu'à la sensibilisation, à l'accompagnement et au soutien des acteurs de l'égalité femmes/hommes (EFH).

Il est construit autour de deux axes :

Axes	Objectifs
<p>Développer la politique EFH au sein de l'institution</p>	Favoriser l'égalité professionnelle.
	Prévenir et lutter contre les violences sexuelles et sexistes au sein de l'institution.
	Mieux former et accompagner les professionnels en contact avec les femmes victimes de violences.
	Intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques.
<p>Favoriser l'EFH sur l'ensemble du territoire essonnien</p>	Sensibiliser les essonnien à l'EFH.
	Prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes.
	Accompagner et soutenir les acteurs essonnien œuvrant en matière d'EFH.

III. Une stratégie renouvelée et renforcée

Les différentes instances de concertation ont permis de faire ressortir la pertinence de voir le Conseil départemental se positionner non exclusivement comme financeur, mais également comme initiateur, fédérateur et facilitateur, pour la mise en œuvre d'une politique de citoyenneté volontariste et équitable sur l'ensemble du territoire essonnien.

Le plan citoyenneté répond également à plusieurs ambitions du « Livre Blanc 2040 : 40 ambitions pour l'Essonne » :

- Ambition 11 : Préparer tous les essonnien(ne)s à l'usage des nouvelles technologies,
- Ambition 17 : Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'ouverture du monde des jeunes,
- Ambition 37 : Être garant de la laïcité et assurer la bonne intégration par la maîtrise de la langue française.

Structuration du plan : 4 axes, 11 objectifs et 16 fiches actions

Le premier axe est dédié aux adultes de demain, car c'est en agissant au plus tôt et en mettant en place des projets qui leur sont spécifiquement dédiés que l'on accompagnera au mieux l'entrée des jeunes dans le monde des adultes citoyens.

Le second axe se concentre sur le développement des valeurs du pacte républicain, de la citoyenneté sur l'ensemble du territoire, de la lutte contre toutes les formes de discriminations et de la promotion de la laïcité.

C'est à l'intérieur de cet axe, qu'est développé le plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans lequel des actions de sensibilisation, de lutte contre les comportements sexistes sous toutes ses formes sont développées, tant en direction des essonnien(ne)s que des agents du Conseil départemental.

Le troisième axe encourage les différentes formes de participation citoyenne et les démarches de démocratie participative menées par les collectivités.

Le quatrième axe consacre la nécessité de travailler au devoir de mémoire.

AXE 1 : Participer à l'éducation à la citoyenneté des jeunes générations

Encourager l'engagement citoyen

- Initier des actions et soutenir les initiatives favorisant la **citoyenneté et l'engagement des jeunes**
- Développer la participation et la concertation des 10-25 ans aux politiques menées par le Département

Forger le citoyen de demain

- Sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines, améliorer la connaissance des droits et des devoirs, et soutenir les actions de mise en oeuvre par les acteurs du territoire.
- Sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux, de la désinformation et construire une éducation aux médias

Mesures phares 2019-2021

1. Lancement d'un réseau départemental des CME/CMJ
2. Renforcement du parcours « formation citoyenne » des collégiens
3. Prévenir des dangers des réseaux sociaux et apporter des contres discours aux jeunes face à la aux «fake news», au «complotisme» et aux discours de haine sur les réseaux sociaux et dans les médias

1. Avec la loi « égalité et citoyenneté » adoptée le 22 décembre 2016, qui reconnaît l'importance d'associer les enfants et les jeunes aux décisions, les collectivités sont incitées à développer des démarches participatives. Parmi ces dernières, **les conseils municipaux des enfants (CME) et les conseils municipaux des jeunes (CMJ)** sont les dispositifs qui se développent le plus en Essonne. Aujourd'hui, on recense 88 CME et/ou CMJ sur le territoire essonnien. Dans cet élan de sensibilisation à l'engagement citoyen, le Conseil départemental souhaite impulser et soutenir les initiatives favorisant la citoyenneté des jeunes sur le territoire.

Trois objectifs sont visés :

- Encourager les communes à développer ce type d'instances participatives
- Mettre en réseau les professionnels des CME-CMJ pour encourager l'échange de pratiques et la mise en place d'actions communes
- Créer un collectif de jeunes 10-16 ans pour développer une co-construction des politiques départementales

2. Le Conseil départemental développera de manière transversale **le parcours « formation citoyenne » des collégiens** via notamment la plateforme Offre de Découverte et Educative (ODE) et sa participation aux Comités Education Santé Citoyenneté (CESC) mis en place par les collèges.

Ce parcours aborde des thématiques partagées avec le Département telles que :

- la transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité ;
- la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel ;
- la lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, notamment à travers l'ouverture sur l'Europe et le monde ;
- la prévention et la lutte contre le harcèlement ;
- la lutte contre l'homophobie ;
- l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'éducation aux médias et à l'information.

3. Prévenir des dangers des réseaux sociaux et apporter des contres discours aux jeunes face aux «fake news», au «complotisme» et aux discours de haine.

Ce phénomène de désinformation peut être la première marche vers l'adhésion, même inconsciente, à « la théorie du complot».

Une étude de la fondation Jean Jaurès, menée en février 2019, estime que près de deux français sur 5 auraient une « mentalité conspirationniste ». Le complotisme renforce l'opposition entre les citoyens eux-mêmes et également entre les institutions et les citoyens.

C'est pourquoi, le Département cherchera à développer des contre discours, en incitant les jeunes générations à être défiantes face aux informations brutes des réseaux et des médias, aux affirmations de certains anonymes et à renforcer leur esprit critique.

Pour ce faire, une orientation « sensibilisation aux fake-news pour prévenir contre l'adhésion à la théorie du complot» sera intégrée dans l'appel à projet citoyenneté lancé annuellement. En outre, un recensement des associations proposant des actions en direction des collégiens pour les alerter face à ce phénomène croissant sera réalisé pour les inciter à se faire connaître sur la plateforme ODE.

Cette action sera aussi conduite pour prévenir et lutter contre les expressions racistes, homophobes, discriminatoires, sexistes (...) sur les réseaux sociaux et permettre aux jeunes de développer une utilisation responsable des réseaux sociaux (prévention du harcèlement, ...).

AXE 2 : Développer les valeurs du Pacte Républicain

Construire une société sans sexisme

- Mettre en oeuvre le plan égalité entre les femmes et les hommes 2019-2020

Développer l'accès au droit et l'aide aux victimes

- Soutenir les acteurs départementaux de l'accès au droit et de l'aide aux victimes. (schéma directeur de la prévention et de la sécurité)

Prévenir et lutter contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie

- Initier des actions et soutenir les acteurs du territoire en matière de prévention et de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie
- Faire de la culture et du sport des leviers de prévention et de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie

Promouvoir la laïcité

- Initier et encourager les actions de sensibilisation et de formation à la laïcité pour les professionnels.
- Initier et accompagner des actions promouvant la laïcité en France

Favoriser la connaissance des cultes et encourager la tolérance mutuelle

- Favoriser la découverte du patrimoine religieux essonnien et faire vivre le pacte de fraternité

Mesures phares 2019-2021

1. Développement d'actions pour construire une société sans sexisme
2. Réaffirmer la laïcité comme garant d'une société de tolérance et de respect de tous les cultes religieux

1. Un « 1^{er} état des lieux du sexisme en France » a été publié par le Haut Commissariat à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) le 17 janvier 2019. Il en ressort que le sexisme est un phénomène de plus en plus prégnant. Le rapport met en avant tout particulièrement deux manifestations quotidiennes du sexisme bénéficiant d'une grande tolérance sociale que sont l'humour et les injures. Il en ressort par exemple que 4 femmes sur 10 indiquent avoir dernièrement été victimes d'une injustice ou d'une humiliation en raison du seul fait d'être une femme.

La définition du sexisme par le HCE va bien au-delà de celle du Larousse qui le définit comme étant « une attitude discriminatoire fondée sur le sexe ». Pour le HCE, le sexisme est « une idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, d'une part, et d'autre part, est un ensemble de manifestations : gestes, propos, pratiques et comportements, des plus anodins en apparence (remarques...) aux plus graves (coups, viols, meurtres...). Ces manifestations ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou violenter les femmes et ont des effets sur elles (estime de soi, santé psychique et physique et modification des comportements). »

L'objectif « **construire une société sans sexisme** » du plan citoyenneté a pour ambition de déconstruire les préjugés et stéréotypes sexistes ancrés dans notre inconscient collectif et conditionnant nos comportements et nos représentations. Le Département développera des actions pour informer, prévenir et traiter les manifestations du sexisme. Le déploiement de ces actions se fera auprès des agents départementaux ainsi que des essonniers, plus particulièrement auprès des jeunes.

Un accent sera également mis sur la sensibilisation au cyber sexisme, phénomène en constante progression auprès des jeunes générations, en lien avec le schéma département de sécurité et de prévention de la délinquance.

Pour une couverture territoriale plus équitable des actions développées dans le cadre de l'appel à projet citoyenneté, le département sera pro-actif et proposera aux associations essonniennes structurantes répondant à l'appel à projets d'élargir leur territoire d'action vers des villes volontaires du Sud Essonne.

Les chiffres nationaux démontrent que même si la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires imposant aux communes de 1 000 habitants et plus, au lieu de 3 500 auparavant, d'élire leur conseil municipal au scrutin de liste, en respectant l'alternance femme-homme, est respectée, les femmes élues Maires sont minoritaires. En Essonne, en 2018, 23 % des Maires sont des femmes. Le Département travaillera sur l'engagement des femmes en politique et dans la vie locale.

Le Département souhaite s'appuyer sur l'expertise et le réseau du Centre Hubertine Auclert, centre de ressources francilien pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour être accompagné dans la mise en œuvre du plan égalité femmes-hommes, et tout particulièrement sur la réalisation du rapport de situation comparé entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, le Département propose d'être **adhérent du centre Hubertine Auclert, dès l'année 2019.**

2. La laïcité : le garant des libertés et de la tolérance. La laïcité est définie dans le droit français par la loi du 9 décembre 1905. Elle est un principe constitutionnel qui sépare l'Etat des institutions religieuses, permettant à chacun de croire ou de ne pas croire et garantissant la neutralité des fonctionnaires et l'impartialité de l'administration vis-à-vis de tous.

En janvier 2019, l'observatoire de la laïcité a rendu un rapport sur l'état des lieux de la laïcité en France. Il apparaît que 73 % des français sont attachés à la laïcité telle que définie par le droit et 69 % en font un principe républicain essentiel. Cependant, 21 % de répondants jugent que la laïcité est « globalement bien appliquée par les autorités publiques », contre 30 % « mal appliquée » et 39 % « plus ou moins bien appliquée ». Par ailleurs, **57 % de l'opinion publique considère que le premier défi d'avenir lié à la laïcité est de réduire « la montée des intolérances entre les différentes communautés religieuses »**. Le Département, en tant que garant de la laïcité, se doit, d'une part de continuer à informer, sensibiliser, former et accompagner ses agents pour rendre la collectivité exemplaire quant à ses obligations relatives à la loi de 1905, et d'autre part, d'œuvrer pour défendre le « vivre et faire ensemble », tout particulièrement en soutenant et en proposant des actions visant la tolérance et la fraternité entre les croyants et entre les croyants et non croyants, et en faisant vivre le « pacte de fraternité » signé le 17 avril 2016, notamment grâce à des actions conjointes entre cultes et à des visites partagées de lieux culturels.

Une charte de la laïcité en direction des associations pourrait être réfléchié par les services départementaux.



AXE 3 : Promouvoir la démocratie participative dans la mise en œuvre des politiques publiques et l'animation d'un réseau

Mieux informer les citoyens sur l'action du Département

• Développer l'information des citoyens par le numérique

Pérenniser la concertation avec les essonniens et les corps intermédiaires

• Renforcer la participation à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques du Département

Accompagner les collectivités territoriales et EPCI dans leurs démarches de démocratie participative

• Aider à la mise en œuvre des instances participatives sur les territoires

Mesures phares 2019-2021

1. **Dynamiser le réseau des collectivités citoyennes**
2. **La mise en œuvre de l'OPEN DATA**
3. **La concertation des essonniens pour l'écriture des délibérations cadres**

1. **Le réseau des collectivités citoyennes**, créé en 2017, a été force de proposition lors des rencontres autour de la réécriture du plan citoyen. Il sera dynamisé dès 2019 en déterminant une réelle plus-value de cette mise en réseau, grâce à des « temps forts ressources » d'information et d'échanges de pratiques. De plus, l'accompagnement des collectivités territoriales sur la mise en œuvre de dispositifs liés à la citoyenneté, à l'égalité femmes-hommes et à la démocratie participative sera renforcé. Les collectivités du Sud Essonne sont plus petites et donc moins outillées que les communes du Centre ou du Nord du département, que ce soit d'un point de vue ingénierie ou financier. C'est pourquoi, une attention particulière sera portée à ces collectivités lors des dépôts de demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projets citoyen.

2. **L'OPEN DATA** : Les collectivités doivent rendre accessibles les données produites ou reçues dans le cadre de leur mission de service public, et permettre la réutilisation de ces données. Il s'agit de faciliter l'accès et le formatage de l'information dans un langage commun pour permettre d'une part, de décloisonner les services et les collectivités et d'autre part, de donner notamment aux citoyens de nouvelles pistes pour évaluer les politiques publiques.

3. La concertation des essonniens pour l'écriture des délibérations cadres:

Les réunions publiques menées dans le cadre de « terres d'avenir » ont impulsé une dynamique citoyenne départementale. Il paraît important de continuer dans ce sens. Cette démarche permettra aux services départementaux volontaires de proposer aux votes des élus, des nouvelles délibérations cadres au plus proches des besoins et des attentes des Essonniens.

Pour qu'une vraie politique de « démocratie participative » soit engagée par les services départementaux, nous proposons de mettre en place « une boîte à outils » pour accompagner les directions qui le souhaite dans la mise en place de ces concertations.

AXE 4 : Faire vivre le devoir de mémoire

Entretien le devoir de mémoire et favoriser sa transmission

- Soutenir les projets des associations d'anciens combattants
- Soutenir les temps forts de l'histoire et de la mémoire combattante
- Favoriser la conduite d'actions en direction des jeunes générations et soutenir les projets des partenaires essonniers

Mesure phare 2019-2021 Construction du cycle mémorial sur la 2nd Guerre mondiale.

L'enjeu est d'aller plus loin que le soutien au monde combattant, en mettant en place une véritable politique sur le travail de mémoire, associant bien évidemment les représentants des associations d'anciens combattants et l'ONAC, mais plus encore les associations, les collectivités, l'Education nationale et l'ensemble des Essonniers.

Un recensement des outils des associations d'anciens combattants (expositions, intervenants potentiels...) sera établi, de façon à pouvoir valoriser les outils répondant aux mieux aux besoins de l'éducation nationale, mais aussi des autres partenaires souhaitant travailler sur la mémoire combattante.

En 2019, débute un cycle mémorial de la seconde guerre mondiale. Durant cette période, l'Essonne a été particulièrement touché par l'exode de 1940, et par les bombardements de 1944, notamment de la ville d'Etampes et la gare de Juvisy, important nœud ferroviaire. La mise en place d'actions permettant le développement de la connaissance de cette histoire est importante bien évidemment pour l'aspect éducatif et culturel, mais également pour assurer une pérennité de la transmission du devoir de mémoire.

Il s'agit de pouvoir construire ce cycle collectivement afin que le plus grand nombre de personnes puisse y contribuer (enfants, collégiens, jeunes, tout public ...) et que le sujet puisse être traité par des approches diverses : éducation, tourisme, culture... en lien étroit avec la direction des archives.

▼

Le Département soutiendra un évènement annuel en accompagnant les associations contribuant au devoir de mémoire et avec la mise en valeur du patrimoine essonnien.

Pour l'année 2019, le Département apporte son soutien à l'association MACVA 91 qui organise le 18 mai 2019 la cérémonie mémorial américain de Villeneuve-sur-Auvers, pour les 75^{èmes} Anniversaires du Débarquement en Normandie (6 Juin 1944) et de la Libération du Sud-Essonne (22 Août 1944).



47

AXE 1 : Participer à l'éducation à la citoyenneté des jeunes générations

Action 1.1 : Initier des actions et soutenir les initiatives favorisant la citoyenneté des jeunes

CONSTATS

Parce que les jeunes sont porteurs de l'avenir d'une Nation, il est important de les entourer au mieux pour qu'ils abordent l'âge adulte en ayant confiance en eux et développent un esprit citoyen, favorisant ainsi leur engagement en tant que tel.

Mais aujourd'hui, l'engagement ne s'impose plus comme allant de soi ; il passe par la mise en débat, la discussion, et l'expérimentation. L'acquisition d'une capacité à délibérer, à juger, à choisir, à se positionner en tant qu'individu responsable, devient alors essentielle. Ainsi initiés à la vie démocratique, les jeunes acquièrent de nombreuses compétences transférables, et gagnent également une reconnaissance de leurs pairs et des adultes.

Soutenir les projets d'éducation à la citoyenneté permet aux jeunes de s'investir plus activement pour se préparer à devenir des citoyens engagés

Les collectivités ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des jeunes dans leurs expérimentations citoyennes, facilitant ainsi leur participation et leur engagement.

OBJECTIFS

- Soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie
- Responsabiliser les jeunes par le développement de la conscience citoyenne
- Mettre en valeur les projets et actions citoyennes portés par les jeunes
- Mettre en réseau des professionnels animant des CME ou CMJ

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Mise en place de groupes de travail thématiques avec les collectivités et autres partenaires
- Echanges d'expériences et d'outils, création d'outils
- Soutien aux acteurs locaux dans le cadre des appels à projets
- Mise en place de conventions pluriannuelles avec les opérateurs structurants
- Rencontres avec les professionnels des CME/CMJ, pour faciliter les échanges d'expériences, la mise à disposition d'outils et la valorisation de leurs projets.
- Promouvoir l'engagement citoyen via « le prix citoyen »

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de rencontres et groupes de travail organisés
- Nombre de participants
- Nombre de réponses aux appels à projets
- Nombre de jeunes bénéficiant du dispositif d'aide financière « Tremplin citoyen »
- Nombre de participants au Prix citoyen

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Encourager l'engagement citoyen

POSITION DU DEPARTEMENT

Facilitateur
Fédérateur
Accompagnateur
Financier

PILOTE DCJVA

ACTEURS

L'ensemble des directions concernées par la politique jeunesse

Collectivités
Associations

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS

Rencontres
Groupes de travail
Echanges d'expériences
Partage d'outils
Appels à projets

Lien transversal :

Ensemble des politiques publiques traitant de la jeunesse

Livre blanc Ambition 17 : « Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'ouverture au monde des jeunes »

AXE 1 : Participer à l'éducation à la citoyenneté des jeunes générations

Action 1.2 : Développer la participation et la concertation des 10-25 ans aux politiques menées par le Département et encourager leur engagement citoyen

CONSTATS

Le public des 10-25 ans est concerné par l'ensemble des politiques sociales et de solidarité du Département : l'insertion et l'emploi, la vie associative, la jeunesse, la citoyenneté, la protection de l'enfance, la prévention santé, les actions sociales, la culture et les sports, et également par les politiques de logement et de mobilité.

Cependant ces politiques sont rarement élaborées avec eux, car le public des 10-25 ans est difficilement mobilisable et très peu organisé en association.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les jeunes à l'intérêt public
- Favoriser la connaissance des institutions
- Associer le public des 10-25 ans aux politiques menées par le Département, tant dans son élaboration que dans son évaluation.
- Inciter les directions à recourir à la concertation des 10-25 pour les actions les concernant
- Développer concrètement la citoyenneté des jeunes, dans l'ensemble des politiques publiques, en partenariat avec les acteurs locaux
- Leur donner les moyens de mieux s'informer et d'agir
- Favoriser la participation des jeunes aux processus de décisions à travers l'apprentissage

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Dispositif Tremplin citoyen
- Découverte de l'institution départementale par des visites de l'Assemblée départementale
- Organisation de rencontres et d'actions avec les Conseils municipaux d'enfants et Conseil municipaux des jeunes
- Réflexion sur la création des Conseils de la vie collégienne
- Réseau des Jeunes ambassadeurs
- Constitution d'un collectif pour les 10-16 ans. Ce collectif émergera du travail débuté en 2019 auprès des CME et CMJ

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de visites de l'Assemblée organisées et nombre de jeunes présents
- Nombre de projets développés par le réseau des Jeunes ambassadeurs
- Réalisation d'une rencontre annuelle pour le public des CME et CMJ et d'une rencontre entre professionnels.

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Encourager l'engagement citoyen

POSITION DU DEPARTEMENT

Facilitateur
Fédérateur
Accompagnateur
Financeur

PILOTE DCJVA

ACTEURS

DCJVA
DIAC
DIREC
DGAS
Collectivités
Associations
Collèges
Education
Nationale

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS

Rencontres
Groupes de travail
Visites
Appels à projets

Lien transversal : Ensemble des politiques publiques

Livre blanc
Ambition 17 :
« Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'ouverture au monde des jeunes »

AXE 1 : Participer à l'éducation à la citoyenneté des jeunes générations

Action 1.3 : Sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines, améliorer la connaissance des droits et des devoirs, et soutenir les actions mises en œuvre par les acteurs du territoire

CONSTATS

L'éducation à la citoyenneté, la transmission et la compréhension des valeurs républicaines, ainsi que la connaissance des droits et des devoirs de chacun, constitue un socle solide pour le vivre ensemble.

Or, des freins tels que la méconnaissance du système judiciaire et des structures d'accès au droit, le sentiment de non appartenance à la société française ou encore les fractures sociales constituent de véritables freins à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Sachant qu'ils se mobilisent assez peu autour de ces problématiques, les institutions ont un rôle essentiel à jouer pour permettre une meilleure connaissance par les jeunes de leurs droits et devoirs.

OBJECTIFS

- Contribuer à une meilleure compréhension par les jeunes de l'institution judiciaire et de son fonctionnement
- Faciliter l'accès des jeunes aux informations et structures d'accès au droit
- Développer les projets favorisant une meilleure connaissance des droits et des devoirs
- Transmettre les valeurs et principes de la République
- Permettre aux collégiens de se sentir pleinement citoyen et de s'approprier les symboles de la Nation (drapeau, hymne national, devise républicaine, Marianne)

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- Soutien au Point d'Accès au Droit (PAD) en milieu scolaire
- Boussole des jeunes
- Appels à projets citoyenneté et jeunesse
- Mise en place de conventions pluriannuelles avec les opérateurs structurants
- Subventions aux collèges dans le cadre du dispositif d'aide aux actions éducatives via la plateforme d'offres de découvertes éducatives (ODE) via « le parcours de formation à la citoyenneté »
- Soutenir les actions œuvrant contre le harcèlement scolaire, pour la persévérance scolaire et le maintien d'un climat de bienveillance dans les collèges et lycées
- Concours « Devise républicaine » en direction des collèges essonniers

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de collégiens et lycéens concernés par les actions
- Nombre de jeunes utilisateurs de la Boussole des jeunes
- Nombre de participants au Concours « Devise républicaine »
- Nombre de dossiers déposés dans le cadre des appels à projets

OBJECTIF STRATEGIQUE

E :

Forger le citoyen de demain

POSITION DU DEPARTEMENT

Facilitateur
Fédérateur
Accompagnateur
Financier

PILOTE

DCJVA
DIREC

ACTEURS

Collectivités
Associations
DSP
CDAD
Education nationale

CALENDRIER

2019-2021

NATURE DES ACTIONS

Sensibilisation
Plateforme digitale
Appels à projets
Rencontres
Groupes de travail
Echanges d'expériences

Lien transversal :
Politique Jeunesse
Politique éducative
Schéma Directeur
sécurité et
prévention de la
délinquance

AXE 1 : Participer à l'éducation à la citoyenneté des jeunes générations

Action 1.4 : Prévenir des dangers des réseaux sociaux et apporter des contres discours aux jeunes face à la désinformation croissante sur les réseaux sociaux et dans les médias

CONSTATS

Ce phénomène de désinformation peut être la première marche vers l'adhésion, même inconsciente, à « la théorie du complot ».

Cette dernière appelée aussi le « complotisme » émerge et prend de plus en plus d'ampleur dans la société actuelle. Une étude de la fondation Jean Jaurès, menée en février 2019, estime que près de deux français sur 5 auraient une « mentalité conspirationniste ».

Héritier de théories conspirationnistes qui remontent à plus de deux siècles, **le complotisme est aujourd'hui un phénomène de masse**, qui s'appuie sur des usages maîtrisés de l'image d'actualité.

Les réseaux jouent un rôle d'accélérateur en mettant quasi instantanément à la disposition des foules des informations qui, auparavant, auraient été diffusées lentement et avec une certaine confidentialité.

La crise économique, en multipliant les déçus du système, contribue à la perte de crédibilité des experts et amène à chercher ailleurs que dans la vérité officielle l'explication des événements.

Ce complotisme renforce l'opposition entre les citoyens et également entre les institutions et les citoyens.

OBJECTIFS

- Développer des contre discours,
- Apporter des clés de lecture pour inciter les jeunes générations à être défiantes face aux informations brutes des réseaux et des médias, aux affirmations de certains anonymes
- Renforcer l'esprit critique des jeunes

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- Une orientation « sensibilisation aux fake-news pour prévenir l'adhésion à la théorie du complot » sera intégrée dans l'appel à projet citoyenneté lancé annuellement. Dans un premier temps, un zoom sera fait sur les « fake news », le « complotisme » et les discours de haine.
- Mise en place de conventions pluriannuelles avec les opérateurs structurants
- Un recensement des associations proposant des actions en direction des collégiens pour les alerter face à ce phénomène croissant sera réalisé pour les inciter à se faire connaître sur la plateforme ODE.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de dossiers déposés dans le cadre des appels à projet
- Nombre d'actions proposées sur ODE
- Nombre d'actions réalisées en direction des collégiens

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Forger le citoyen de demain

POSITION DU DEPARTEMENT

Facilitateur
Fédérateur
Accompagnateur
Financier

PILOTE

DCJVA
DIREC

ACTEURS

Collectivités
Associations
Education nationale

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS

Sensibilisation
Appels à projets

Lien transversal :
Politique Jeunesse
Politique éducative
Schéma Directeur
sécurité et
prévention de la
délinquance

AXE 2 : Développer les valeurs du pacte républicain

Action 2.1. : Mettre en œuvre le plan égalité entre les femmes et les hommes

CONSTATS

Un « 1^{er} état des lieux du sexisme en France » a été publié par le Haut Commissariat à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) le 17 janvier 2019. Il en ressort que le sexisme est un phénomène de plus en plus prégnant. Le rapport met en avant particulièrement deux manifestations quotidiennes du sexisme bénéficiant d'une grande tolérance sociale que sont l'humour et les injures. Il en ressort par exemple que 4 femmes sur 10 indiquent avoir dernièrement été victimes d'une injustice ou d'une humiliation en raison du seul fait d'être une femme.

La définition du sexisme par le HCE va bien au-delà de celle du Larousse qui le définit comme étant « une attitude discriminatoire fondée sur le sexe ». Pour le HCE, le sexisme est « une idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, d'une part, et d'autre part, est un ensemble de manifestations : gestes, propos, pratiques et comportements, des plus anodins en apparence (remarques...) aux plus graves (coups, viols, meurtres...). Ces manifestations ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou violenter les femmes et ont des effets sur elles (estime de soi, santé psychique et physique et modification des comportements) ».

L'objectif « **construire une société sans sexisme** » du plan citoyenneté a pour ambition de déconstruire les préjugés et stéréotypes sexistes ancrés dans notre inconscient collectif conditionnant ainsi nos comportements et nos représentations. Le Département développera des actions pour informer, prévenir et traiter les manifestations du sexisme. Le déploiement de ces actions se fera auprès des agents départementaux ainsi que des Essonnais, plus particulièrement auprès des jeunes. Un accent sera également mis sur la sensibilisation au cyber sexisme, phénomène en constante progression auprès des jeunes générations.

Pour une couverture territoriale plus équitable des actions développées dans le cadre de l'appel à projets citoyenneté, le Département sera pro-actif et proposera aux associations essonniennes structurantes répondant à l'appel à projets d'élargir leur territoire d'action vers des villes volontaires du Sud Essonne.

Les chiffres nationaux démontrent que même si la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires imposant aux communes de 1 000 habitants et plus, au lieu de 3 500 auparavant, d'élire leur conseil municipal au scrutin de liste, en respectant l'alternance femme-homme, est respectée, les femmes élues Maires sont minoritaires. En Essonne, en 2018, 23 % des Maires sont des femmes. Le Département travaillera sur l'engagement des femmes en politique et dans la vie locale.

OBJECTIFS

- Déconstruire les préjugés et stéréotypes sexistes ancrés dans notre inconscient collectif et conditionnant nos comportements et nos représentations.
- Développer des actions pour informer, prévenir et traiter les manifestations du sexisme. Le déploiement de ces actions se fera auprès des agents départementaux ainsi que des Essonnais, plus particulièrement auprès des jeunes. Un accent sera également mis sur la sensibilisation au cyber sexisme, phénomène en constante progression auprès des jeunes générations.

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Construire une société sans sexisme

POSITION DU DEPARTEMENT

Décideur
Facilitateur
Fédérateur
Accompagnateur
Financeur

PILOTES DRH/DCJVA/DSP

ACTEURS
L'ensemble des directions
Collectivités
DDCS
Associations

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS
Sensibilisation
Formation
Rencontres
Groupes de travail
Echanges
d'expériences
Partage d'outils
Appels à projets

Lien transversal :
Plan égalité femmes/hommes

Politiques départementales

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Mise en œuvre du Plan Egalité entre les femmes et les hommes 2019-2020, adopté en Assemblée départementale le 19 novembre 2018
- Conventionner avec le centre Hubertine Auclert
- Appels à projets Citoyenneté et jeunesse
- Mise en place de conventions pluriannuelles avec les opérateurs structurants
- Subventions aux collèges dans le cadre du dispositif d'aide aux actions éducatives via la plateforme d'offres de découvertes éducatives (ODE) via « le parcours de formation à la citoyenneté »
- Inscription dans les dynamiques nationales, régionales et locales pour encourager l'engagement politique des femmes.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de dossiers déposés dans le cadre des appels à projet
- Nombre d'actions proposés sur ODE
- Nombre d'actions réalisées en direction des collégiens
- Nombre d'actions innovantes proposées, avec le centre Hubertine Auclert, en interne et en direction des collectivités essonniennes

AXE 2 : Développer les valeurs du pacte républicain

Action 2.2 : Soutenir les acteurs départementaux de l'accès au droit et de l'aide aux victimes

CONSTATS

La loi reconnaît à chacun le droit d'être informé sur ses droits et devoirs, afin d'être en mesure de les mettre en œuvre. Pour ce faire, il existe, sur tout le territoire national, des lieux gratuits et confidentiels coordonnés par les conseils départementaux de l'accès au droit (CDAD).

En Essonne, un réseau est constitué qui permet l'accès aux droits et l'aide aux victimes, notamment de violences intrafamiliales, à travers des permanences d'associations, d'intervenants sociaux ou de psychologues dans les communes, mais également dans les commissariats et gendarmeries.

Un dispositif de téléprotection des femmes en très grave danger (« TGD ») est également mis en place depuis 2013 dans le département.

OBJECTIFS

- Soutenir les structures spécialisées en matière d'accès au droit et d'aide aux victimes
- Favoriser l'accueillir, l'accompagnement et l'orientation des victimes
- Renforcer la protection des femmes victimes de violences intrafamiliales

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Mise en œuvre du schéma directeur de sécurité et de prévention de la délinquance :
 - ✓ Soutien aux structures départementales d'accès au droit et d'aide aux victimes (Conseil départemental d'accès au droit, MEDIAVIP 91, ACJE (Association pour le Contrôle Judiciaire en Essonne))
 - ✓ Participation au dispositif national « Téléphone pour les femmes en très grave danger (TGD)
 - ✓ Développement des partenariats avec les conseils locaux et intercommunaux de prévention de la délinquance (CLS/CISPD)

INDICATEURS DE RESULTATS

- Activité des structures d'accès au droit (nombre de personnes accueillies, domaines traités...)
- Nombre de téléphones mis à disposition des femmes dans le cadre du TGD
- Partenariats développés avec les CLS et CISPD

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Développer l'accès au droit et l'aide aux victimes

POSITION DU DEPARTEMENT

Facilitateur
Fédérateur
Accompagnateur
Financier

PILOTE DSP

ACTEURS

DCJVA
DDS
CDAD
Associations

CALENDRIER

2019-2021

NATURE DES ACTIONS

Soutien financier
Développement de partenariats

Lien transversal :

Schéma directeur de sécurité et de prévention de la délinquance

AXE 2 : Développer les valeurs du pacte républicain

Action 2.3 : Initier des actions et soutenir les acteurs du territoire en matière de prévention et de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie

CONSTATS

La prévention et la lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie, pendants indissociables de la promotion de l'égalité, doivent être au centre des préoccupations des politiques publiques. Les inégalités de traitement minent en effet le pacte républicain et nourrissent la défiance et le ressentiment des citoyens.

La prévention et la lutte contre toutes les formes de discrimination, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie, participent au rétablissement de l'égalité en droit de tous les citoyens.

Faire appliquer le droit et accompagner les victimes est un enjeu pour les institutions mais le travail de prévention, dès le plus jeune âge et en partenariat avec les acteurs locaux, s'avère également indispensable.

OBJECTIFS

- Participer à la prévention et à la lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie sur l'ensemble du territoire essonnien
- Développer la transversalité de l'action départementale sur ces problématiques, notamment à travers les politiques éducatives, culturelles et sportives

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Pérennisation du Prix Ilan Halimi organisé par le Département
- Actions de sensibilisation et de formation des acteurs et professionnels de terrain
- Appels à projets, notamment citoyenneté et jeunesse
- Mise en place de conventions pluriannuelles avec les opérateurs structurants
- Poursuite du partenariat avec l'Etat dans le cadre de son Plan départemental
- Développement de la plateforme de stages de 3^{ème} dont les candidatures sont anonymisées
- Subventions aux collèges dans le cadre du dispositif d'aide aux actions éducatives via la plateforme d'offres de découvertes éducatives (ODE) via « le parcours de formation à la citoyenneté »
- Participation du CAUE à la prévention et à la lutte contre les stéréotypes de genre

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de collèges répondant à l'appel à projets « Prix Ilan Halimi »
- Nombre de réponses aux appels à projets citoyenneté et jeunesse
- Nombre de stages effectués via la plateforme
- Nombre de projets financés dans le cadre d'ODE
- Nombre d'actions réalisées par le CAUE

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Prévenir et lutter contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie

POSITION DU DEPARTEMENT

Initiateur
Accompagnateur
Financeur
Partenaire

PILOTE DCJVA

ACTEURS
L'ensemble des directions
Collectivités
Associations
DDCS

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS
Appels à projets
Actions de sensibilisation

Lien transversal :

Plan égalité femmes/hommes

Politiques éducatives, culturelles et sportives

AXE 2 : Développer les valeurs du pacte républicain

Action 2.4 : Faire de la culture et du sport des leviers de prévention et de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie

CONSTATS

La culture est un élément majeur de la construction du citoyen. Eduquer à l'art et à la culture, c'est en effet donner à chacun les moyens de s'exprimer, de comprendre le monde, d'exercer sa citoyenneté. Elle est un puissant levier pour combattre efficacement les inégalités et cultiver la tolérance, symbole d'une société juste, qui traite tous ses citoyens sur un pied d'égalité et lutte contre les discriminations.

Le sport, quant à lui, dispose de règlements sportifs et disciplinaires, d'une éthique sportive qui peuvent mener à des sanctions immédiates pouvant aller jusqu'à l'exclusion des compétiteurs. Les règles relatives au nécessaire respect de l'autre et au vivre ensemble occupent une place tout aussi centrale dans le champ sportif. Elles sont destinées à éviter l'apparition de phénomènes d'incivilité, de violences et de discriminations. Le sport peut ainsi être positionné comme un outil d'inclusion, un lieu d'acceptation de toutes les singularités, et ainsi participer à la prévention et à la lutte contre toutes formes de discrimination.

Les publics relevant de la culture et des sports, les partenaires du territoire sur ces deux politiques publiques sont nombreux. Les sensibiliser et les associer aux actions conduites par le Conseil départemental permet de renforcer l'action du Département en la matière.

OBJECTIFS

- Participer à la déconstruction des préjugés et stéréotypes qui conduisent aux discriminations
- Sensibiliser les publics accueillis dans les équipements départementaux à la prévention et à la lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Prise en compte de ces problématiques dans le cadre des actions conduites dans les équipements culturels départementaux, et notamment au musée de la photographie et à la bibliothèque départementale
- Inscription de la prévention et de la lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme dans les appels à projets lancés dans le cadre de la politique sportive

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'actions conduites et nombre de personnes sensibilisées
- Nombre d'appels à projets lancés intégrant la problématique
- Nombre de projets subventionnés

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Prévenir et lutter contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie

POSITION DU DEPARTEMENT

Facilitateur
Accompagnateur
Financeur

PILOTES

DCAI
DS

ACTEURS

DCJVA
DVH

Collectivités
Associations

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS

Sensibilisation
Appels à projets
Outils
pédagogiques

Lien transversal
Politique culturelle
Politique sportive
Politique Educative

AXE 2 : Développer les valeurs du pacte républicain

Action 2.5 : Initier et encourager les actions de sensibilisation et de formation à la laïcité

CONSTATS

La laïcité repose sur trois principes et valeurs : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Aujourd'hui, des revendications d'ordre religieux ou identitaire surgissent, notamment dans les institutions de socialisation (conflit sur le port de signes religieux à l'école, mise en cause du contenu de certains cours, refus de certaines femmes d'être examinées par des médecins hommes...).

Le respect du principe de laïcité parmi les obligations et principes déontologiques des fonctionnaires doit s'accompagner de la diffusion d'une plus grande culture de la laïcité dans la fonction publique. Le renforcement de la culture de la laïcité doit notamment s'appuyer sur un dispositif de formation.

Face à ces phénomènes apparus ces dernières décennies dans un contexte social fragile, il est indispensable de sensibiliser et de former à la laïcité.

OBJECTIFS

- Faire vivre les principes et valeurs liés à la laïcité
- Sensibiliser et former les acteurs du territoire à la laïcité
- Former les agents du Conseil départemental pour leur permettre de mieux maîtriser les concepts, appliquer et faire appliquer la loi
- Apporter des réponses concrètes aux agents concernant le principe de laïcité dans l'exercice de leurs fonctions

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Plan de formation en direction des associations essonniennes
- Plan de formation des agents du Conseil départemental
- Appel à projets (AAP) citoyenneté et jeunesse
- Mise en place de conventions pluriannuelles avec les opérateurs structurants
- Subventions aux collèges dans le cadre du dispositif d'aide aux actions éducatives via la plateforme d'offres de découvertes éducatives (ODE) via « le parcours de formation à la citoyenneté »
- Mise en œuvre du Livre Blanc
- Une charte de la laïcité en direction des associations pourrait être réfléchi par les services départementaux

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'agents formés
- Nombre d'associations formées
- Nombre de réponses aux appels à projets
- Nombre de collèges et de collégiens bénéficiaires d'aides aux actions éducatives sur cette thématique
- Nombre d'actions réalisées autour de la laïcité dans le cadre du Livre Blanc

OBJECTIF STRATEGIQUE :
Favoriser la connaissance des cultes et encourager la tolérance mutuelle

POSITION DU DEPARTEMENT
Décideur
Facilitateur
Accompagnateur
Financier

PILOTES
DRH/DCJVA

ACTEURS
L'ensemble des Directions
Collectivités
Associations
Collèges
Education Nationale

CALENDRIER
2019-2021

NATURE DES ACTIONS
Formations
Appels à projets
Mutualisation d'outils
Diffusion de guides

Lien transversal :
Plan de formation de la collectivité
Schéma départemental de l'enfance et des familles
Politique Educative
Livre Blanc
Ambition

37 : »Etre garant de la laïcité et assurer la bonne intégration par la maîtrise de la langue française

AXE 2 : Développer les valeurs du pacte républicain

Action 2.6 : Favoriser la découverte du patrimoine religieux essonnien et faire vivre le pacte de fraternité

CONSTATS

En Essonne, le patrimoine religieux, riche de sa diversité, est parfois ignoré. Il compte pourtant des édifices remarquables, construits du moyen-âge au XXème siècle. Le rendre accessible à tous est un moyen de renforcer le vivre ensemble.

En des temps où l'on constate un renforcement des fondamentalismes religieux où les intolérances liées aux croyances s'accroissent, où les communautarismes et les nationalismes s'implantent en Europe, la question du dialogue entre les peuples et les religions est plus que jamais un enjeu pour le vivre ensemble.

Afin de favoriser un dialogue sincère, ouvert et fraternel, le président du Conseil départemental et les communautés religieuses ont signé, le 17 avril 2016, le Pacte de fraternité.

OBJECTIFS

- Favoriser la découverte du patrimoine religieux essonnien pour conforter le vivre ensemble, dans le respect de toutes les confessions religieuses.
- Faire vivre le Pacte de fraternité en réaffirmant que la défense des valeurs de justice, de tolérance et de fraternité doit prévaloir sur l'intolérance, le racisme et les conflits.
- Combattre la désinformation, les clichés et préjugés, mythes et ferments des extrémismes.
- Promouvoir les rapprochements interculturels entre les religions, notamment pour organiser des visites partagées de lieux de cultes

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Création d'un parcours de découverte des sites religieux essonnien
- Echanges, partage et transmission des connaissances et des informations historiques et culturelles portant sur les enjeux liés aux relations interreligieuses pour mieux connaître l'autre.
- Soutien aux projets proposés

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de visites recensées
- Nombre d'actions réalisées
- Nombre de rencontres

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Promouvoir la laïcité

POSITION DU DEPARTEMENT

T
Facilitateur
Accompagnateur

PILOTE

Cabinet du
Président
Et
Comité
départemental
du tourisme

ACTEURS

DGA/ECCS
DSP
Délégation
tourisme

CALENDRIER

2019-2021

NATURE DES

ACTIONS
Rencontres
Echanges
Parcours de
découverte
des sites
religieux
essonnien
Projets

Lien
transversal :
Schéma
directeur de
sécurité et de
prévention de la
délinquance

47

AXE 3 : Promouvoir la démocratie participative dans la mise en œuvre des politiques publiques et l'animation d'un réseau

• Action 3.1 : Développer l'information des citoyens par le numérique

CONSTATS

Depuis le 7 octobre 2018, dans le cadre de la loi pour une république numérique, d'octobre 2016, toutes les collectivités locales de plus de 3 500 habitants et 50 agents, ont l'obligation d'open data par défaut.

Les collectivités doivent rendre accessibles les données produites ou reçues dans le cadre de leur mission de service public, permettant ainsi la réutilisation de ces données.

Les atouts de l'Open Data :

- ✓ **la réutilisation des données en interne** : la facilité d'accès et le formatage de l'information dans un langage commun permettent de décloisonner les services et les collectivités.
- ✓ **L'ouverture des données publiques** : elle donne notamment aux citoyens de nouvelles pistes pour évaluer les politiques publiques.

L'outil numérique peut être un facteur d'amélioration de la communication entre l'administration et les usagers, peut permettre de favoriser la connaissance de leurs droits, et ainsi l'accès à leurs droits.

OBJECTIFS

- Développer l'information des citoyens par le numérique
- Faciliter et moderniser la relation entre le Conseil départemental et l'utilisateur, optimiser et simplifier les processus de traitement de situation des usagers.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Sensibilisation du personnel départemental à la production/diffusion de données.
- Mise en place de la gestion relation client (GRC) permettant la modernisation de la relation à l'utilisateur à travers un portail interactif et le partage potentiel de données de manière transversale et simplifier les démarches des Essonniers (principe de dites-le nous une fois). Cette modernisation est initiée par le secteur des solidarités, et s'étendra ensuite et progressivement à l'ensemble des secteurs

INDICATEURS DE RESULTATS

- Types et nombre de données mis à disposition du public
- Nombre de connections sur le portail

OBJECTIF STRATEGIQUE :
Mieux informer les citoyens sur l'action du Département

POSITION DU DEPARTEMENT
Déclarant
Facilitateur
Accompagnateur

PILOTE
DSI
SG (démarche usager)

ACTEURS
Les directions productrices de données

CALENDRIER
2019-2021

NATURE DES ACTIONS

1^{ère} étape :
Portail Usagers

Lien transversal :
Politique Solidarités dans un premier temps
A terme : action transversale à l'ensemble de l'institution
Livre blanc Ambition 11 : « Préparer tous les essonniers à l'usage des »

AXE 3 : Promouvoir la démocratie participative dans la mise en œuvre des politiques publiques et l'animation d'un réseau

Action 3.2 : Renforcer la participation à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques

CONSTATS

« C'est la personne qui porte la chaussure, qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même si le cordonnier est l'expert qui est le meilleur juge pour savoir comment y remédier ». John Dewey (psychologue et philosophe américain)

Les citoyens expriment de plus en plus souvent un besoin de lisibilité des institutions et de visibilité sur l'action de leurs élus.

Une démarche plus transparente d'élaboration des politiques publiques permet de répondre à cette problématique. Le citoyen, qui est également usager, doit donc être concerté et avoir la possibilité de suivre la mise en œuvre de l'action publique. Et si la présence d'experts et de responsables politiques est indispensable, la participation des usagers peut enrichir les politiques publiques, la finalité de la démarche étant de construire, dans la confiance réciproque, une nouvelle collaboration entre les acteurs.

OBJECTIF

- Associer les usagers et la société civile à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Pérennisation du rôle du Conseil Economique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEE)
- Pérennisation des démarches de consultation des usagers
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, organe de représentation des acteurs de la politique autonomie
- Groupe ressource des bénéficiaires du RSA
- Développement du dialogue avec les entreprises sur la commande publique
- Utilisation des comptes du Conseil départemental sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram), pour permettre aux Essonnais de réagir et donner leur avis sur les politiques publiques.
- Mise en place « une boîte à outils » pour accompagner les directions volontaires dans la mise en place des concertations citoyennes.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de réunions du CESEE
- Nombre de rencontres et groupes de travail
- Nombre de participants
- Nombre de réunions de concertations préalables à l'écriture d'une nouvelle politique
- Nombre de consultation des informations sur les réseaux sociaux

OBJECTIF STRATEGIQUE

Pérenniser la concertation avec les Essonnais et les corps intermédiaires

POSITION DU DEPARTEMENT

T
Facilitateur
Fédérateur
Accompagnateur

PILOTE DCJVA

ACTEURS

DCI
DA
DIE
CESEE
Associations
Usagers
Directions concernées
du CD
Cabinet

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS
Rencontres
Groupes de travail
Communicatio

Lien transversal :
Livre blanc

Plan départemental d'insertion 2016-2020

Schéma 2018-2022 en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

AXE 3 : Promouvoir la démocratie participative dans la mise en œuvre des politiques publiques et l'animation d'un réseau

Action 3.4 : Aider à la mise en œuvre des instances participatives sur les territoires

CONSTATS

La participation des habitants aux politiques publiques est un enjeu majeur pour les communes et intercommunalités, élaborant des politiques touchant au quotidien et à l'environnement direct de tous les habitants.

La participation est trop souvent limitée à des habitants avertis tels que des membres d'associations locales.

L'enjeu de cette action est de permettre aux collectivités de faire appel à des acteurs experts dans le domaine de la démocratie participative pour optimiser la participation des habitants et également viser une réelle représentativité.

Les collectivités du Sud Essonne sont plus petites et donc moins outillées que les communes du Centre ou du Nord du Département, que ce soit d'un point de vue ingénierie ou financier. C'est pourquoi, une attention particulière sera portée à ces collectivités lors des dépôts de demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projets citoyenneté.

OBJECTIFS

Permettre aux collectivités d'apporter une expertise quant à leurs instances participatives existantes.

Améliorer la diversité des participants pour tendre vers une meilleure représentativité des habitants dans ces instances.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Appels à projets citoyenneté
- Accompagnement des acteurs œuvrant pour la participation des habitants dans le cadre de l'accompagnement du renouvellement urbain
- Animation du réseau des collectivités citoyennes

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'actions financées
- Nombre de démarches auxquelles le Conseil départemental a été associé.
- Nombre de rencontres, groupes de travail organisés dans le cadre du réseau des collectivités citoyennes

OBJECTIF STRATEGIQUE

Accompagner les collectivités territoriales et EPCI dans leurs démarches de démocratie participative

POSITION DU DEPARTEMENT

Facilitateur
Accompagnateur

PILOTE DCJVA

ACTEURS
DVH
DATAC
EPCI
Collectivités territoriales

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS
Soutien financier
Accompagnement

Lien transversal :
DVH – politique de la ville
Contrat de territoire

AXE 4 : Faire vivre le devoir de mémoire

Action 4.1. : Soutenir les projets des associations d'anciens combattants

CONSTATS

« Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux. » (Victor Hugo 1848)

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre, notamment aux plus jeunes, la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

Les associations d'anciens combattants sont au premier rang de ceux qui entretiennent et transmettent la mémoire des combats qui ont jalonné notre histoire.

OBJECTIFS

- Favoriser le lien intergénérationnel et la transmission des valeurs portées par le monde combattant auprès des jeunes générations ;
- Développer la connaissance historique et le devoir de mémoire, notamment auprès des élèves des établissements scolaires du Département ;
- Encourager les projets d'envergure départementale, s'inscrivant dans le cadre du devoir de mémoire et destinés aux élèves des établissements scolaires du Département

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Subventions aux associations d'anciens combattants, au regard des projets présentés, intégrant une dimension pédagogique.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de projets subventionnés
- Nombre de jeunes sensibilisés

OBJECTIF STRATEGIQUE :

Entretenir le devoir de mémoire et favoriser sa transmission

POSITION DU DEPARTEMENT

Partenaire
Financier

PILOTE
DCJVA

ACTEURS
Associations
ONAC
DCAI
DAPM

CALENDRIER
2019-2021

NATURE DES ACTIONS
Financement de projets
Rencontres
Echanges

Lien transversal :

Politique éducative

AXE 4 : Faire vivre le devoir de mémoire

Action 4.2. : Soutenir les temps forts de l'Histoire et de la mémoire combattante

CONSTATS

La Paix et l'Histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. Le devoir de mémoire fait partie intégrante de la citoyenneté.

Se souvenir de l'histoire, c'est aussi se souvenir des victimes qu'elle a faites. C'est rendre à des hommes, femmes, enfants anonymes leur dignité et leur place parmi nous.

Michel de Certeau, historien français contemporain, avance que le travail sur la mémoire permet aux vivants de restituer toute leur dignité aux laissés-pour-compte de l'histoire. Cette sépulture virtuelle leur permet d'avoir leur place reconnue et entourée de considération.

OBJECTIF

- Participer à l'entretien du devoir de mémoire, notamment en direction des jeunes générations
- Valoriser les monuments essonniers

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Participation du Conseil départemental à l'organisation d'événements initiés par les villes et les associations
- Dispositif visant à faciliter l'accès des jeunes générations aux lieux de mémoire
- Mise en place d'un cycle mémoriel

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'événements organisés
- Nombre de participants
- Nombre de projets ayant permis aux jeunes générations de se rendre sur les lieux de mémoire

OBJECTIF STRATEGIQUE

Entretien le devoir de mémoire et favoriser sa transmission

POSITION DU DEPARTEMENT

Partenaire Facilitateur

PILOTE DCJVA

ACTEURS
Cabinet du PCD
DRM
DCAI
DAPM
DIREC
Collectivités
Associations

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS
Financement de projets
Evénements

Lien transversal :
Politique
Educative

AXE 4 : Faire vivre le devoir de mémoire

Action 4.3 : Favoriser la conduite d'actions en direction des jeunes générations et soutenir les projets des partenaires essonnien

CONSTATS

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre, notamment aux plus jeunes, la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

Si les associations d'anciens combattants sont au premier rang de ceux qui entretiennent et transmettent la mémoire des combats qui ont jalonné notre histoire, les collectivités, des établissements scolaires et autres structures s'impliquent également dans le devoir de mémoire.

Les associations constatent toutefois des difficultés pour sensibiliser les jeunes générations et favoriser leur présence lors des cérémonies commémoratives, plus particulièrement dans les villes à forte densité urbaine.

Par ailleurs, l'offre du monde combattant à disposition des établissements scolaires apparaît peu visible.

OBJECTIFS

- Développer la mobilisation des jeunes générations lors des cérémonies commémoratives
- Rendre plus lisible les actions des associations du monde combattant pour multiplier leurs interventions en milieu scolaire
- Favoriser le déploiement d'actions sur le travail de mémoire

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- Accompagnement des structures au montage de projets
- Soutien financier aux projets dans le cadre des AAP citoyenneté et jeunesse
- Subventions aux collèges dans le cadre du dispositif d'aide aux actions éducatives (ODE) via « le parcours de formation à la citoyenneté »
- Soutien aux collèges participant au Concours national de la Résistance
- Partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) pour l'élaboration d'un catalogue d'actions labellisées

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de projets soutenus
- Nombre de participants au concours national de la Résistance
- Nombre d'actions conduites en milieu scolaire
- Nombre d'actions labellisées

OBJECTIF STRATEGIQUE

Entretenir le devoir de mémoire et favoriser sa transmission

POSITION DU DEPARTEMENT

Facilitateur
Financier

PILOTE DCJVA

ACTEURS

DIREC
DAPM
ONAC

Collectivités
Education nationale
Associations

CALENDRIER 2019-2021

NATURE DES ACTIONS

Accompagnement
Soutien aux projets
Interventions en milieu scolaire
Réalisation d'un catalogue

Lien transversal :
Politique éducative
Politique culturelle